

Les PPSE, paiements pour préservation des services écosystémiques

7 mars 2014

Le mercredi 5 mars s'est tenue une conférence visant à présenter la première publication sous le format *Les cahiers de Biodiv'2050* de la Mission Économie de la biodiversité. Cette étude propose un changement de perspective sur les paiements pour services environnementaux. Le glissement s'opère de deux manières : par un changement de terminologie (passant de paiements pour services environnementaux à paiements pour préservation des services écosystémiques, PPSE), mais aussi par un choix de gouvernance collective, inspiré des travaux d'Elinor Ostrom (gouvernance des biens communs). Au-delà de ce cadre conceptuel, les défis pour l'action et des recommandations sont aussi formulés, comme la transition d'une logique d'indemnisation des surcoûts à celle d'investissement pour assurer un changement structurel.

Source : [Mission Économie de la biodiversité](#)